


GP 017 06 0909

l'inter

VOL. 9 - NO. 9

MAI 1968

MENSUEL D'INFORMATION DES DIPLOMÉS DE L'UNIVERSITÉ DE MONTRÉAL



L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ANNUELLE



MÉRITE ANNUEL

L'INTER, organe officiel des Diplômés de l'Université de Montréal, paraît 10 fois par an. Les bureaux de L'INTER sont situés à 2910, boul. Edouard-Montpetit, ch. 3. Tél. : 343-6230. Le ministère des Postes, à Ottawa, a autorisé l'affranchissement en numéraire et l'envoi comme objet de deuxième classe de la présente publication. Ceux qui désirent nous faire parvenir des communiqués pour publication dans L'INTER doivent adresser leur envoi à : Les Diplômés U. de M., C.P. 6128, Montréal 3.

REPRODUCTION DES ARTICLES AUTORISÉE

NOUVELLES DE L'ASSOCIATION

L'Assemblée générale annuelle (Bulletin de mise en candidature)	page 3
Lettre ouverte : En guise de réponse à "Quelques questions au sujet de Loyola" (L'Inter - Avril 1968)	page 9
Le 7e colloque annuel des Diplômés — L'Université électronique	page 4
La Commission des relations intra-universitaires	page 7
Le Club de voile de l'Université	page 8
Le 7e tournoi de golf	page 13
Les écrits du dernier colloque	page 15
Les voyages	page 16

NOUVELLES DE L'UNIVERSITÉ

Subvention de \$23,187,000	page 10
Le Centre de recherches mathématiques : septembre 69	page 10
Projet de création d'un centre de stockage et de traitement de l'information juridique	page 11
Plans de l'immeuble de la rue St-Denis où était logée jadis l'Université	page 11
Les Presses de l'Université Grand Prix de la Ville de Montréal — Nouveauté littéraire	page 8

NOUVELLES DES DIPLÔMÉS

Un Diplômé, premier ministre du Canada	page 12
Un Diplômé, archevêque de Montréal	page 12
La vie des Diplômés	page 12
Nécrologie	page 15

LE BUREAU DE DIRECTION 1967-1968

Jean-Claude Delorme, *président*
Claude R. Marchand, *vice-président*
Pierre Tanguay, *vice-président*
Yves Guérard, *vice-président*
Paul Laliberté, *secrétaire*
Claude Faribault, *trésorier*
Roger Desjardins, *directeur*
L. Gilles Duplessis, *directeur*
J.C.Guy Joron, *directeur*
Jean-Paul Marsan, *directeur*
Madame Anne Brossard, *directeur*
Gaston Pelletier, *directeur*
Jean-Guy Décarie, *ex-président*

SECRETARIAT

Pierre Gravel, *directeur général*
Albert Ricard, *directeur administratif*

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE

Lundi, 17 juin 1968 — 20 heures

Conformément au règlement de l'Association

TOUS LES DIPLÔMÉS DE L'UNIVERSITÉ DE MONTRÉAL

sont invités

au grand salon du Centre social,
2332, boulevard Edouard-Montpetit, Montréal

- Ordre du jour :
1. Rapport du président
 2. Rapport financier 1967-1968
 3. Election du Conseil d'administration

BULLETIN DE MISE EN CANDIDATURE

Je diplômé de la
faculté de en demeurant
à rue ville

pose ma candidature au poste de membre du Conseil d'administration de l'Association des Diplômés de l'Université de Montréal lors de l'élection du 17 juin 1967.

Signé

APPUIENT MA CANDIDATURE :

M.

Faculté

Promotion 19

Adresse

SIGNATURE

M.

Faculté

Promotion 19

Adresse

SIGNATURE

Les bulletins de candidature à l'élection du Conseil d'administration 1968-1969 doivent parvenir au : Comité d'élection, les Diplômés, C.P. 6128, Montréal ou 2910 boulevard Edouard-Montpetit, chambre 3, Montréal, le ou avant le 14 juin 1968 à midi.

FAIT À MONTRÉAL, le 1er MAI 1968,

PAUL LALIBERTÉ, secrétaire



L'UNIVERSITÉ ÉLECTRONIQUE

5e COLLOQUE
ANNUEL
DES DIPLÔMÉS

Le 2 décembre dernier, faisant la synthèse des travaux du IV^e colloque des Diplômés sur la planification et la coordination des investissements universitaires, M. Guy Rocher, professeur titulaire de sociologie à l'Université, posa à l'assemblée la question de l'utilisation des ressources et fit allusion notamment à l'"université électronique".

Depuis, plusieurs journaux et revues, locales et étrangères, et dernièrement "La Presse" de Montréal,⁽¹⁾ ont publié un certain nombre d'articles sur l'entrée des ordinateurs à l'école et à l'université.⁽¹⁾ A noter également que Radio-Canada a consacré récemment deux émissions de la série radiophonique "La cybernétique et nous" (mercredi 21h30) à la même question. C'est dire que non seulement les spécialistes s'intéressent à la question mais également la "grande presse" et donc peu à peu le grand public.

"Dans quelques années, écrit M. Prévost dans son article, l'ordina-

(1) "Université d'hier ou de demain?", Roland Prévost, *La Presse*, éditions des 18, 19, 20 et 22 mars 1968.

teur aura transformé l'enseignement; il est temps d'y penser". Il est surtout temps que les Diplômés y pensent, étudient la question, pour peu que, comme par le passé, ils aient à cœur de jouer le rôle qu'ils se sont défini et que tous leur reconnaissent.

C'est dans cette optique que le conseil d'administration de l'association a décidé lors de sa dernière réunion d'organiser, l'automne prochain, son cinquième colloque annuel qui s'intitulera : "L'UNIVERSITE ELECTRONIQUE".

Il en a confié la préparation et l'organisation à un comité qui se compose provisoirement de Messieurs :

- Gaston Pelletier, président, (H.E.C. 1959) contrôleur à la Société de fiducie du Québec ;
- Claude R. Marchand, (Droit 1953), aviseur légal de la Corporation des ingénieurs du Québec, vice-président de l'association;
- Jean-Paul Marsan, (Pharmacie 1958), directeur des ventes de J.M. Marsan et Compagnie Ltée, directeur de l'association ;
- Reynald Joubarne (H.E.C. 1963), secrétaire général du Centre d'études et de documentation européenne des H.E.C. ;
- et de Madame Anne Brossard, (Diététique 1956), directeur de l'association et présidente du Comité des activités sociales et culturelles.

UNE RÉVOLUTION DE PLUS

L'un des pères de la bombe atomique, Oppenheimer, estimait, il y a quelques années qu'à notre époque, la somme des connaissances humaines doublait tous les dix ans. C'était hier. Aujourd'hui, on peut supposer que ce processus s'est encore accéléré. Il n'y a aucune rai-

son pour qu'il s'arrête demain. Cela ne va pas sans poser quelques problèmes aux chercheurs, administrateurs, stratèges, etc., et évidemment aux enseignants.

La multiplication des connaissances dans tous les domaines impose en effet à ces derniers de consacrer de plus en plus de temps à la mise à jour de leur savoir sous peine d'être rapidement rejetés du corps enseignant, par leurs élèves parfois.

Or, le nombre toujours croissant des étudiants et la pénurie assez fréquente de professeurs qualifiés, imposent et imposeront à ceux qui sont en place de plus en plus d'heures de cours... d'où le dilemme qui se pose à divers degrés à tout membre du corps enseignant : étudier et négliger l'enseignement ou bien négliger l'étude et enseigner.

Ce problème, les Américains, notamment, ont tenté depuis la dernière guerre de le résoudre à deux reprises déjà : tout d'abord par la télévision et plus récemment par l'enseignement programmé et les machines à enseigner. Les deux fois, l'expérience s'est soldée par un échec dû, selon certains, à l'indifférence sinon à l'hostilité du corps enseignant, qui craint sinon d'être éliminé totalement du moins partiellement ou bien de devenir un "instrument" alors que dans son ensemble il met un point d'honneur à "personnaliser" son enseignement allant jusqu'à oublier les manuels scolaires et autres livres qu'il impose ou peu s'en faut à la gent étudiante.

Ces deux échecs assez rapprochés ont rendu prudent les promoteurs de l'ordinateur, troisième solution suggérée par les techniciens aux problèmes suscités dans le domaine de l'enseignement par la multiplication des connaissances et des étudiants.

L'ORDINATEUR DANS L'ENSEIGNEMENT

Depuis 1965, le gouvernement américain consacre près d'un quart de milliard de dollars aux recherches dans le domaine de l'enseignement par ordinateur. Parallèlement, I.B.M., R.C.A., General Electric et les autres grandes sociétés d'électronique dont les ordinateurs ont conquis l'un après l'autre tous les grands secteurs de la recherche scientifique et du monde des affaires poursuivent leurs recherches et pour ce faire s'adjoignent des pédagogues réputés quand elles ne rachètent pas purement et simplement des sociétés spécialisées en matériel scolaire. En 1964, I.B.M. a racheté Science Research Associates, Time Inc. s'est associé avec Général Electric, R.C.A. a acheté Random House, etc. On estime qu'en moins de deux ans, plus d'une centaine de sociétés fabriquant du matériel d'enseignement ou de calcul électronique ont fusionné.

Aux Etats-Unis toujours, le Comité consultatif pour la science créé par le président Johnson après avoir constaté que d'ici une dizaine d'années tous les étudiants poursuivant des études supérieures devront avoir une bonne connaissance de base du calcul électronique, recommande aux universités de s'équiper rapidement d'ordinateurs adaptés à l'enseignement.

En Europe depuis quelques années les travaux de recherche dans ce domaine se multiplient et la France qui nous touche de près à plus d'un titre dans ce domaine semble, fort heureusement, en bonne place. Depuis 1963, un symposium international réunit en Allemagne chaque année, plusieurs centaines de spécialistes de l'enseignement programmé venus de partout y compris les pays d'au-delà du Ri-

SUITE L'UNIVERSITÉ ÉLECTRONIQUE

deau de fer. Le Ministère de l'Éducation nationale de France se propose de faire enseigner prochainement à tous les élèves de mathématiques élémentaires le langage des ordinateurs. La France semble même en avance dans un domaine précis du monde des ordinateurs, celui du dialogue étudiant-machine alors que le spécialiste français Maurice Peuchot, chargé du cours de logique mathématique à l'Institut national des sciences appliquées de Lyon et conseiller scientifique d'I.B.M.-France a été invité par les États-Unis à venir exposer chez eux ses idées et à présenter le résultat de ses recherches.

Sur le plan de la réalisation, de l'utilisation courante de l'ordinateur dans l'enseignement, s'il existe plusieurs systèmes, si déjà certains sont installés et fonctionnent depuis plus ou moins longtemps, c'est seulement à titre expérimental. Aucun ordinateur, aucun système ne semble encore avoir été adopté définitivement ou du moins pleinement accepté par ceux-là qui s'affairent à les réaliser.

Il n'existe probablement qu'une seule école dans le monde qui utilise réellement, chaque jour, un ordinateur pour son enseignement: Brentwood School, une école primaire de Palo Alto, ville située à une bonne trentaine de milles de San Francisco.

Grâce à l'initiative de l'université Stanford et à la générosité du gouvernement une centaine des 700 élèves de cette école travaillent une demi-heure par jour à tour de rôle, par groupe de seize, avec un ordinateur. L'expérience est dirigée par un mathématicien et par un psychologue, les Drs Patrick Suppes et Richard C. Atkinson. L'ordinateur assure la totalité de l'enseignement du calcul, et la moitié de l'enseignement de la lec-

ture à ces enfants de première et de deuxième année.

L'ordinateur s'adresse directement à l'élève, verbalement par le truchement d'écouteurs, visuellement grâce à un écran de télévision. Pour lui répondre, l'enfant utilise une sorte de "bâton électronique" relié par fil à l'ordinateur, avec lequel il peut indiquer sur un second écran de télévision la réponse qu'il choisit parmi quatre ou cinq. Ses réponses sont enregistrées automatiquement.

Sur le plan psychologique l'expérience est une réussite totale: les enfants se sont vite habitués à travailler avec l'ordinateur et se comportent devant lui comme devant un autre professeur, contents aujourd'hui, faisant la moue le lendemain, trichant parfois, gesticulant, protestant, etc.

Sur le plan pédagogique, les spécialistes se sont vite aperçus que l'ordinateur ne remplace pas le professeur. L'ordinateur ne répond qu'aux questions que le programmeur a prévues et pour lesquelles il a donné à l'ordinateur des réponses. Le programmeur qui est le professeur, ou travaille sous les ordres du professeur, doit donc prévoir toutes les réponses possibles à ces questions. Comme la chose est pratiquement impossible, il faut que le professeur soit sur place pour remplacer l'ordinateur déficient.

Sur le plan des résultats, parce que l'ordinateur donne en fait des cours particuliers, l'expérience s'avère d'ores et déjà un succès. Les élèves apprennent plus vite, sont mieux formés à cette logique mathématique, impitoyable, caractéristique de notre époque du fait de la méthode employée par l'enseignement programmé diffusé par l'ordinateur.

L'UNIVERSITÉ ÉLECTRONIQUE

Dans un article publié récemment dans "L'Express", Gérard Bonnot décrit en quelque sorte l'université électronique de l'avenir, voire même l'université mondiale de demain en ces termes: "On peut imaginer, écrit-il, un temps où toute la science du monde sera stockée dans la mémoire d'une galaxie d'ordinateurs, tous interconnectés, peut-être installés en orbite, dans des satellites artificiels. Alors, n'importe quel élève pourra interroger, à partir de son terminal personnel, la banque mondiale des connaissances qui composera elle-même le programme d'études, en fonction des sujets désignés et du niveau des connaissances antérieures. Cependant qu'à partir des mêmes terminaux, les chercheurs, au fur et à mesure qu'ils feront de nouvelles découvertes, remanieront automatiquement le stock d'informations de cette mémoire collective".

En attendant, nous n'en sommes nulle part. Il reviendra aux Diplômés lors de leur prochain colloque de faire le point avec plus de précision après avoir entendu les explications et remarques des spécialistes invités sur le sujet et avoir discuté avec les représentants de l'université des possibilités existantes d'instauration d'un tel système d'enseignement à l'université. Car si l'ordinateur dans l'enseignement n'en est encore qu'au stade des essais, il y a d'autres obstacles qui peuvent retarder son installation dans une école, une institution, une université: son coût tout d'abord, la préparation du corps enseignant et des étudiants à l'emploi de cette nouvelle technique, le choix d'un système, d'un ordinateur.

LA COMMISSION DES RELATIONS INTRA-UNIVERSITAIRES

Parce qu'ils sont ce qu'on appelle communément "les anciens" de l'Université, les Diplômés ont gardé naturellement, comme les anciens des autres institutions d'enseignement, certains contacts avec leur Alma Mater.

C'est dans cette optique qu'ils ont créé, comme les diplômés des autres universités, un fond pour l'avancement de l'Université.

Mais, parce qu'ils veulent être plus que des "anciens" et s'intégrer dans la collectivité universitaire, les Diplômés de l'université de Montréal, se sont toujours efforcés de garder des contacts étroits avec les groupes dynamiques du campus : les professeurs, les étudiants, et les cadres administratifs de l'Université.

C'est dans cette optique particulière qu'ils consacrent, chaque mois, plusieurs pages de leur bulletin aux informations proprement universitaires, qu'ils ont institué les Prix Parizeau et Vallée, le Fonds des anciens, qu'ils organisent chaque année un ou plusieurs colloques sur des sujets touchant de près le présent et l'avenir de leur université, etc. C'est dans cette optique particulière enfin qu'ils se sont efforcés de se faire représenter au sein du Conseil de l'Université.

Et parce qu'ils veulent continuer à jouer au sein de la communauté universitaire ce rôle qu'ils se sont définis et qu'on leur reconnaît de plus en plus, les Diplômés ont formé la Commission des relations intra-universitaires dont ils ont confié la présidence à M. Claude R. Marchand (Droit 1953).

Si la Commission des relations intra-universitaires est chargée d'étudier en permanence la question des contacts avec l'université et de faire à tout moment les recommandations susceptibles d'assurer l'intégration de l'Association à



Me CLAUDE R. MARCHAND
président

la collectivité universitaire, elle a des activités permanentes concrètes.

Cette Commission qui rencontre régulièrement certains représentants du corps enseignant, des étudiants et des cadres administratifs s'efforce notamment de :

- développer un programme de contact avec les étudiants de nature à leur faire connaître l'Association, ses buts, son rôle au sein de la communauté universitaire ainsi que tout ce qu'ils peuvent en retirer comme étudiants, et aussi comment ils peuvent l'aider à jouer son rôle ;

- entrer en contact avec les étudiants dès leur entrée à l'université, de garder ce contact avec eux durant tout leur séjour à l'université et de faciliter leur passage de l'Association des étudiants à l'association des Diplômés ;

- mettre au point un système par lequel l'Association s'assure de rester en contact avec l'étudiant au moment où il reçoit son diplôme, ou lorsque l'étudiante se marie et prend un autre nom ;

- revaloriser les prix Parizeau et Vallée ;

- organiser la réception traditionnelle donnée par l'Uni-

versité et l'Association lors de la collation annuelle des diplômes de façon à rendre conscients les nouveaux diplômés de la continuité de leur appartenance à l'Université et de leurs devoirs vis-à-vis d'elle ;

- s'efforcer d'institutionnaliser ces contacts de façon à leur assurer la permanence souhaitée ;

- travailler en collaboration avec le secrétariat, la Commission d'administration et de finance, des publications, et du fond Alma Mater en vue de la réalisation de ses propres objectifs et des leurs.

La Commission des relations intra-universitaires joue au sein de l'Association un rôle important surtout depuis ces dernières années alors que les Diplômés, comme l'écrivait dans un récent éditorial leur président, M. Jean-Claude Delorme, veulent axer tous leurs efforts vers cet objectif qui consiste à développer chez leurs membres ce sentiment d'appartenance à l'université et adopter pour ce faire des méthodes et des moyens qui diffèrent fondamentalement de ceux auxquels d'autres associations de diplômés ont recours. Si les résultats matériels de ces efforts sont assez différents, ou à tout le moins plus lents à se manifester, il n'en demeurera pas moins qu'ils constitueront une assise plus stable et beaucoup plus solide, ajoutait M. Delorme qui poursuivait en ces termes :

"C'est en intégrant de cette façon le diplômé à la collectivité universitaire que l'on réussira à le faire participer à la vie de l'Université. Le dynamisme que peut manifester l'Association dans des circonstances semblables (il s'agissait du dernier colloque) représentera un avantage de beaucoup supérieur à ceux que l'on pourrait escompter tirer d'une association si elle se bornait à faire office de percepteur de contribution." ■

AUX PRESSES DE L'UNIVERSITÉ



RENÉ DE CHANTAL

GRAND PRIX LITTÉRAIRE DE LA VILLE DE MONTRÉAL 1968

Marcel Proust, critique littéraire, dont l'auteur est Monsieur René de Chantal, doyen de la Faculté des lettres de l'Université de Montréal, vient d'obtenir le Grand Prix littéraire de la Ville de Montréal.

Dans cet ouvrage, Monsieur de Chantal étudie l'activité critique de Marcel Proust en analysant la formation, les sources et les jugements littéraires de cet écrivain. Au cours de sa vie, Proust n'a cessé de faire de la critique, que ce soit dans ses comptes rendus, ses articles, ses préfaces, ses pastiches, sa correspondance ou enfin dans ses romans.

L'importante bibliographie représente un indispensable instrument de travail pour les études proustiennes. Ainsi, toute l'œuvre publiée de Proust est inventoriée et groupée par genres avec la liste

des différentes publications d'un même texte et des indications sur les principales variantes. La correspondance est classée d'après les destinataires. Un index des écrivains et des œuvres cités par Proust et une table des matières analytique complètent l'ouvrage.

Par son appareil critique et les nombreuses citations tirées de textes dont certains sont devenus à peu près introuvables, l'étude de Monsieur de Chantal rassemble les éléments de l'esthétique littéraire de Marcel Proust et constitue une anthologie des écrits critiques de celui que Léon Pierre-Quint appelait l'un des plus grands critiques de son temps.

NOUVEAUTÉ : LOUIS HÉMON, LETTRES À SA FAMILLE

Les Presses de l'Université de Montréal viennent de publier un recueil des lettres de Louis Hémon à sa famille, tirées des "Archives de Louis Hémon" récemment acquises par l'Université de Montréal, soigneusement annotées et rétablies dans leur texte intégral par Made-moiselle Nicole Deschamps, professeur agrégé à la Faculté des lettres de l'Université de Montréal.

Dans une introduction qui est un véritable précis de biographie de Louis Hémon, Nicole Deschamps fait le point des recherches de ses devanciers et des renseignements fournis par cette correspondance. Elle restitue le texte intégral de certaines lettres dont des fragments seulement avaient été publiés par la famille de l'écrivain, et éclaire par de nombreuses notes et des commentaires le contenu des documents qu'elle livre au lecteur. Ces lettres nous remettent devant le double mystère de l'activité littéraire, celui de la création, celui de la lecture et de la fortune des œu-



Mlle NICOLE DESCHAMPS

vres; enfin elles révèlent le Hémon d'avant *Maria Chapdelaine*.

LE CLUB DE VOILE DE L'UNIVERSITÉ

Le 15 mai à 20 h. le Club de voile de l'Université se réunira dans la salle 166 du Centre sportif de l'Université.

Il y sera question d'un projet d'achat de petits voiliers pour l'été 1968. La réunion se terminera par la projection de deux films sur les compétitions de voile dans la région du St-Laurent.

Tous les diplômés sont invités à cette réunion.

Pour plus de renseignements, téléphoner à Jean Paradis (Droit 1967) à 486-8854.

EN GUISE DE RÉPONSE À "QUELQUES QUESTIONS AU SUJET DE LOYOLA"

(L'Inter — avril 1968)

Monsieur le Rédacteur,

L'Inter.

Le président des diplômés de l'université de Montréal discute du collège Loyola dans son message d'avril et, rappelant certains événements reliés à la crise financière qu'a subie cette institution, événements auxquels nos médias d'information ont prêté beaucoup d'attention, Maître Delorme pose certaines questions concernant le rôle que joue ou devrait jouer Loyola dans le système d'éducation au Québec. Il est, je crois, normal que le président des anciens de Loyola se permette certaines observations.

Nous prétendons que tout examen sérieux et objectif du rôle présent et futur de Loyola devrait se faire d'un point de vue plus large que celui de sa croissance dans les dernières années, du programme de construction nécessité par cette croissance ou des ententes financières conclues ou à conclure avec le Ministère de l'Éducation afin de faire face aux besoins courants. Loyola n'était déjà plus un "collège classique" il y a quarante ans. Le niveau d'enseignement qui y existe présentement équivaut à celui que reçoivent quatre-vingt pour cent de tous les étudiants des universités québécoises; cette situation n'est pas récente. Il y a vingt-cinq ans, on inaugurerait un programme complet de Baccalauréat ès sciences comprenant des options en physique, chimie et mathématiques. A la même époque, on inaugurerait aussi un Baccalauréat ès sciences avec certificat en génie. Quelques années plus tard, débutait le Baccalauréat en commerce.

On doit se rappeler qu'au cours de toutes ces années, les diplômés en arts, sciences et commerce de Loyola étaient pleinement acceptés dans la communauté universitaire canadienne et même internationale. On doit aussi noter que le taux de croissance de Loyola dans ces deux décennies d'avant 1960, accompagné de programmes de construction comparables à ceux auxquels réfère Me Delorme s'est poursuivi avec un minimum de subsides gouvernementaux. Le chiffre de sept millions mentionné au troisième paragraphe de l'article de Me Delorme représente en fait une petite partie de l'investissement effectué par le collège même.

Il est évident que la croissance de Loyola, aussi bien présente que passée, ne s'est accomplie qu'en raison des besoins de la communauté que sert le collège. Il s'agit d'une croissance mesurée et planifiée et non d'une explosion soudaine et irréfléchie; la situation actuelle dans les deux douzaines d'écoles secondaires de la région montréalaise d'où viennent les étudiants de Loyola indique que le nombre d'inscriptions continuera à croître rapidement, nécessitant une expansion plus grande encore, non pas dans le but de créer un certain statut comme fait accompli, mais simplement pour parer aux besoins de la communauté.

Loyola ne recherche pas un "statut particulier" dans le système éducationnel du Québec. Loyola ne veut que soumettre à un examen objectif et approfondi sa nature et ses réalisations, pour qu'on puisse ensuite déterminer son statut juridique conformément aux faits.

Rappelons-nous que la Commission Parent, dont le rapport est sûrement la pierre angulaire du programme que veut mettre en oeuvre le Ministère de l'Éducation, a effectué un tel examen et a soumis des recommandations précises au sujet de Loyola (Vol. II, recommandation 126). Ces recommandations étaient sérieuses, logiques et sûrement acceptables pour tout individu de bonne foi.

Le fait qu'on devrait donner priorité à une seconde université de langue française à Montréal ne pose pas de problème réel dans les faits. Une telle université requiert un acte de création et un programme de construction qui partirait de zéro. Tel n'est pas le besoin à Loyola. Pas plus de difficulté pour une subvention pour dépenses de fonctionnement per capita en ce qui concerne les étudiants de Loyola. Comme citoyens du Québec et comme êtres humains, ces étudiants ont sûrement les mêmes droits que tous leurs confrères du même niveau. Qu'ils reçoivent leur enseignement à Loyola ou ailleurs, les autorités publiques leur doivent sûrement le même appui.

Les diplômés de l'université de Montréal comprendront que les anciens de Loyola considèrent hautement leur alma mater. Ils s'intéressent activement et continuellement à son futur. Comme anciens, mais aussi comme parents et contribuables, ils sont certains qu'on décidera de l'avenir de Loyola d'une façon juste et logique.

Je remercie Me Delorme de m'avoir remis le texte de son message avant sa publication et de m'avoir donné l'occasion de livrer ces quelques commentaires.

Veuillez me croire,

Votre tout dévoué,
CHARLES A. PHELAN,
Président,
Association des Anciens de
Loyola.



L'Université de Montréal reçoit cette année du gouvernement du Québec une subvention de fonctionnement de \$23,187,000. Cette somme comprend une subvention d'équilibre budgétaire de \$21,783,000 et une subvention "per capita" de \$1,404,000. Il s'agit d'une augmentation de l'ordre de 35% par rapport à l'an dernier alors que l'Université avait reçu \$17,148,000.

Outre cette subvention, le gouvernement du Québec accorde à l'Université au titre du rattrapage un montant de \$413,000 en tant que budget spécial de recherche et une somme de \$231,000 pour combler une partie du déficit encouru en 1966-67 et que le gouvernement avait décidé de rembourser sur une période de 3 ans.

Le budget total de fonctionnement pour l'année budgétaire qui

débutera le premier juin prochain et se terminera le 31 mai 1969 sera de l'ordre de 41 millions 600 mille soit près de 10 millions de plus que celui de l'année en cours. Ce budget comprend toutes les dépenses relatives à l'enseignement, à la recherche et aux services offerts aux étudiants. Les dépenses seront plus élevées par suite, d'une part, de l'augmentation prévue de 22% du nombre d'étudiants plein temps

et par suite, d'autre part, de l'augmentation des charges fixes dues notamment à l'ouverture des nouveaux pavillons de droit et sciences sociales, ainsi qu'à l'occupation totale de l'ancien Institut Jésus-Marie.

Voici à titre indicatif l'état des revenus prévus pour 1968-69 comparativement aux revenus de l'exercice en cours :

	1968-69 (en milliers de \$)	1967-68
Subvention du gouvernement du Québec	\$23 187	\$17 148
Frais d'inscriptions, fonds de dotation, etc.	\$ 7 700	\$ 6 300
Recherches subventionnées	\$ 6 200	\$ 4 700
Subvention spéciale du Québec pour fins de recherche	\$ 413	
Services offerts aux étudiants	\$ 1 100	\$ 1 000
Services auxiliaires	\$ 3 000	\$ 2 700
Total	\$41 600	\$31 848

Le Centre de recherches mathématiques : septembre 69

A la suite d'un mémoire présenté au Conseil national de recherches et au Conseil de recherches pour la défense, et après l'octroi, par les deux organismes, d'importantes subventions, l'Université de Montréal a annoncé mardi 9 avril 1968 la création d'un Centre de recherches mathématiques dont l'exploitation commencera très probablement en septembre 1969. Au cours d'une conférence de presse présidée par le recteur, M. Gaudry, et par le doyen de la Faculté des sciences, M. Favre, quelques-uns des auteurs du mémoire - MM. Maurice L'Abbé, directeur du Département de mathématiques, Serge Lapointe, directeur du Département de physique, et Jacques Saint-Pierre, directeur du Département d'informatique et du Centre de calcul - ont fourni des précisions sur la nature et le rôle du nouveau Centre de recherches mathématiques. Un délégué du Conseil national

de recherches, M. Gingras, a fait connaître les raisons qui ont déterminé l'organisme qu'il représente à octroyer une subvention de \$1,367,000. L'une d'elles est le caractère sérieux du mémoire. D'autre part, la contribution du Conseil de recherches pour la défense sera de \$10,000 pour l'année 1968-1969; on prévoit qu'elle s'élèvera à environ \$100,000 par année pendant les quatre premières années de fonctionnement du Centre de recherches mathématiques.

MATHEMATIQUES APPLIQUEES

Des exposés que MM. L'Abbé, Lapointe et Saint-Pierre ont faits à la presse, on peut dégager l'idée de l'orientation des travaux qui seront effectués au nouveau centre : il s'agira de mathématiques appliquées, expression qu'il est permis d'employer sans réserves, mais non

sans nuances. Les mathématiques, définies comme "le langage de la communication rationnelle", ont deux aspects fondamentaux que les termes "théorique" et "pratique" simplifient peut-être à outrance.

Aussi c'est au sens large qu'il faut prendre ici l'expression "mathématiques appliquées"; on l'a d'ailleurs trouvée trop limitative pour l'utiliser telle quelle dans le titre du mémoire soumis aux deux Conseils. De fait, le Centre aura pour mission essentielle le développement de la recherche fondamentale dans certains secteurs des mathématiques appliquées et de celles qui conduisent plus directement à des applications. Le programme est vaste, il va de l'analyse et des équations aux dérivées partielles jusqu'à la mécanique du continu. On a souligné, entre autres choses, l'importance de l'étude de la dynami-

que des fluides et des plasmas (gaz ionisés) dans un pays comme le Canada, où la connaissance des phénomènes se produisant dans la haute atmosphère est essentielle au développement des communications radio traditionnelles ou des communications par voie de satellites artificiels, en raison de l'immensité du territoire. L'importance du rôle du Centre de calcul dans une telle entreprise a été soulignée également.

UN ORGANISME INTERDISCIPLINAIRE

Le Centre de recherches mathématiques aura le caractère d'un organisme interdisciplinaire. Il sera autonome, mais il aura une signification très importante pour les Départements de mathématiques, d'informatique et de physique. Les professeurs de ces départements pourront collaborer avec les chercheurs, tous de niveau postdoctoral, qui seront les membres du Cen-

tre, dans le cadre des séminaires et des colloques de recherches.

En outre, le Centre permettra à de nombreux mathématiciens canadiens et étrangers de bénéficier de contacts stimulants, et il est à prévoir qu'il exercera une action profonde sur le développement des mathématiques au Canada, en créant un climat favorable aux applications et en encourageant les jeunes à s'intéresser à ce genre d'études.

Projet d'un centre de stockage et de traitement de l'information juridique

Des professeurs de droit, des juristes et des journalistes ont assisté lundi 8 avril, à l'hôtel Holiday Inn, à une conférence sur le traitement des informations juridiques au moyen d'ordinateurs. Cette manifestation présidée par M. Roger Comtois, professeur titulaire et secrétaire de la Faculté de droit, a été suivie d'une démonstration pratique au centre de calcul de la Honeywell Electronic Data Processing.

Cette initiative de la Faculté de droit a fait suite à un projet conçu en collaboration avec le Centre de calcul de l'Université de Montréal et la Faculté de droit de l'Université Laval, projet qui a pour but d'accélérer la recherche des renseignements et l'accès aux sources en matière de jurisprudence, de textes législatifs et de doctrine juridique.

L'application de l'informatique à ces divers domaines donne déjà des résultats remarquables en Belgique, où une entreprise, CREDOC*, a mis le code civil et une partie importante de la doctrine sur la mémoire d'un ordinateur.

Un des directeurs de CREDOC, Me G. Van der Beek, et M. Henri Vallet, conseiller auprès de l'entreprise, ont été les conférenciers à l'occasion de cette réunion de spécialistes. Me Van der Beek a expliqué que les sources du droit sont devenues avec le temps de plus en plus complexes et qu'il importait de satisfaire à un besoin croissant d'informations. M. Vallet a exposé le mécanisme et les étapes

du traitement des informations juridiques par ordinateur.

CREDOC n'est pas subventionné. Ce sont les avocats et les notaires belges qui financent ce centre bilingue (français et néerlandais) d'exploitation des fichiers. La création d'un centre de stockage et de

traitement de l'information juridique serait réalisée au Québec avec la collaboration du ministère de l'Éducation.

* Sigle formé des mots français et néerlandais et signifiant Centre de documentation du droit.



M. Maurice Labelle (à droite sur notre photo) architecte et diplômé

de l'Université de Montréal, a fait don à l'institution des plans de l'immeuble où celle-ci était logée autrefois, rue Saint-Denis. M. Labelle tient ces documents de son père. Ils ont été transmis à M. Pierre Gravel, directeur général des Diplômés de l'Université de Montréal, par M. Gilles Duplessis, membre du conseil d'administration de l'association. Le secrétaire général, M. deMontigny Marchand, en a pris connaissance en présence de M. Labelle, dans la bibliothèque des Archives, le 10 avril. Ce don s'ajoute aux pièces et aux renseignements de tous ordres que M. Léon Lortie, ancien secrétaire général, a déjà compulsé en vue de la publication d'une Histoire de l'Université de Montréal, ouvrage auquel il travaille depuis plusieurs mois.

Ces informations générales extraites pour la plupart d'Hebdo-Information, ont été préparées par le Bureau de l'Information de l'Université de Montréal.

LA VIE DES DIPLÔMÉS

UN DIPLOMÉ, PREMIER MINISTRE DU CANADA

PIERRE-ELLIOTT TRUDEAU



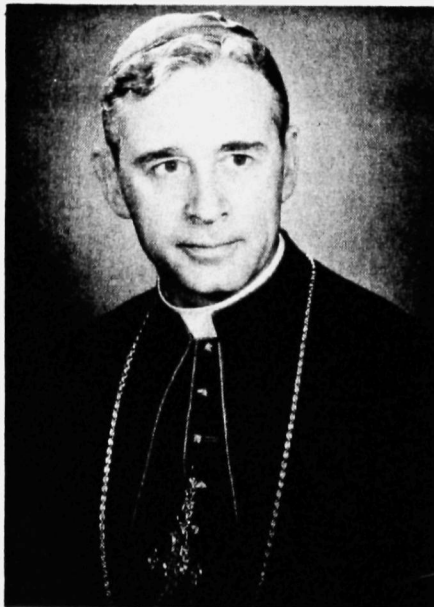
Après avoir donné quatre premiers ministres au Québec, l'Université et les Diplômés ont donné fin avril dernier un premier ministre au Canada : M. Pierre-Elliott Trudeau, professeur agrégé et attaché de recherche à l'Institut de recherche en droit public de la Faculté de droit.

Ancien du Collège Brébeuf, licencié en droit de l'Université de Montréal, maître ès arts (Ec. Pol.) de Harvard, il a fait des études de droit et de sciences politiques à l'Université de Paris et des études en sciences politiques au London School of Economics.

Elu pour la première fois à la Chambre des communes en 1965, M. Trudeau a été secrétaire parlementaire du premier ministre et par la suite ministre de la justice. ■

UN DIPLOMÉ, ARCHEVÊQUE DE MONTRÉAL

MGR PAUL GRÉGOIRE



Fin avril, le Vatican a nommé Mgr Paul Grégoire (Lettres 1941) archevêque de Montréal.

Mgr Grégoire qui succède au cardinal Paul-Emile Léger à la tête du plus grand archidiocèse catholique du Commonwealth, est né à Verdun, a fait ses études au séminaire de Ste-Thérèse et au Grand séminaire de Montréal. Ordonné prêtre en 1937, Mgr Grégoire est diplômé en arts, pédagogie et histoire. Il est docteur en philosophie de l'Université.

Mgr Grégoire qui a été durant 11 ans aumônier à l'Université a été directeur du séminaire de Ste-Thérèse, directeur de l'Office du Clergé et président de la Commission épiscopale sur l'oecuménisme avant d'être sacré évêque auxiliaire de Montréal (1961). ■

ARCHITECTURE

(1943) Maurice **LEGARE** a formé une nouvelle société et pratique désormais sous la raison sociale de Légaré, Goyer, Gagnier, Bazinet, architectes.

(1966) Michel **LINCOURT**, professeur à l'École d'architecture, a obtenu du Conseil des arts du Canada une bourse de \$7,965.00 pour une recherche sur certains problèmes fondamentaux en architecture.

DROIT

(1928) Georges-Émile **LAPALME** a été nommé conseiller auprès de la Commission générale des États généraux du Canada français.

(1929) Roméo **DESJARDINS** a été nommé vice-président du Service administratif canadien d'outre-mer (SACO).

(1931) Jules **DUPRE** a été nommé pour un autre mandat au Conseil des arts de la région métropolitaine de Montréal.

(1935) Gérard **DELAGE**, directeur général de l'Association des hôteliers a été nommé membre du Conseil des arts de la région métropolitaine de Montréal.

(1937) Raymond **EUDES** a été nommé sénateur.

(1940) Roger L. **BEAULIEU** a été nommé membre du conseil de Marigot.

(1943) Paul **DUMONT - FRENETTE** a été nommé gouverneur de la Chambre de Commerce des jeunes du district de Montréal.

(1944) René **BOUDREAULT** a été nommé juge de la cour du bien-être social pour les districts judiciaires de Chicoutimi et Roberval.



PIERRE MICHAUD

Le Club nautique des Deux-Montagnes

Au début de l'an dernier, un groupe de fervents de la voile et du plein air fondait "Le club nautique Deux-Montagnes Inc." De nombreux Diplômés en font partie et notamment: Messieurs Fernand Poirier (Droit 1957), président, Jean Provost (H.E.C. 1940), trésorier, Pierre Brossard (H.E.C. 1957), Jean-Robert Girard (H.E.C. 1957), Pierre Laberge (H.E.C. 1958) et Normand Saint-Georges (Droit 1952), directeurs.

Le Club invite tous les Diplômés et leur famille à participer à ses activités.

Pour tous renseignements, écrire au Club, C.P. 52, Station de Lorimier, Montréal 34, ou bien téléphoner à Fernand Poirier, président, 820 est, avenue Mont-Royal (527-1526) ou s'adresser au Club, Route Transcanadienne, (Sortie 10), Vaudreuil-sur-le-lac.



FERNAND POIRIER

Le 7e tournoi de golf des Diplômés

Monsieur Pierre Michaud (Droit 1960) président du Comité d'organisation du 7ième tournoi de golf des Diplômés qui aura lieu le 22 juillet prochain au Club de golf Islemere de Ste-Dorothée a formé son comité d'organisation qui se compose de Messieurs: Pierre Michaud, président, (Droit 1960); Paul Trudeau, (Droit 1951); Louis Michaud, (Pharmacie 1952); André Rochette, (H.E.C. 1960); Maurice Legault, (Médecine 1963); Gonzague Hotte (Chir. dent. 1946).

Pour une planification plus efficace du tournoi (départs et banquets) le Comité a d'ores et déjà décidé de vendre des cartes de participation avant le tournoi. D'autre part il compte bien pouvoir offrir aux Diplômés qui participeront à ce tournoi une attraction assez rare.

SUITE LA VIE DES DIPLÔMÉS

(1947) Maurice **ALLARD** qui a démissionné comme député indépendant de Sherbrooke a été nommé juge de la Cour des Sessions de la Paix pour le district de Montréal.

(1948) Jean-Paul **MOUGEOT** a été nommé membre de la Cour du bien-être social pour le district de Hull, Labelle et Pontiac.

(1952) Gervaise **BRISSON** a été nommée vice-présidente de l'Association libérale du Canada au sein de laquelle elle représentera les femmes libérales francophones.

(1952) Marcel **NICHOLS** a été nommé juge.

(1956) André **LAURENCE**, ancien président de la Jeune Chambre de Montréal a été nommé gouverneur de la Chambre de commerce des jeunes du district de Montréal.

(1953) Claude R. **MARCHAND**, vice président des Diplômés a été nommé secrétaire-adjoint du Barreau de Montréal.

(1959) Jean-Claude **DELORME**, président des Diplômés, a reçu la médaille pour services éminents de l'ordre du Canada.

H.E.C.

(1923) Fernand **ROCHON**, vice-président de René T. Leclerc Inc. a été nommé membre du Conseil des Arts de la région métropolitaine de Montréal.

(1939) Roger **CHARBONNEAU**, directeur de l'École a été élu membre du conseil d'administration de Québec-Téléphone.

(1961) Claude **ROBERT** a été nommé gérant d'Eurocan Motor Products Ltd., compagnie subsidiaire d'U.A.P. Inc.

(1965) J.C. **LEGER** qui était entré à Nordair Ltd comme adjoint au président en 1966 a été nommé trésorier de la société.

(1966) Jacques O. **SABOURIN** qui était représentant pour Imperial Oil Ltd est depuis le 31 janvier représentant des ventes en gros pour Sun Oil Ltd (Sunoco).

INST. PÉD. N.-D.

(1963) Jean-Jacques **JOLOIS**, professeur assistant à la Faculté des sciences de l'éducation a été nommé secrétaire de la même faculté.

LETTRES

(1949) Albert **LE GRAND**, professeur titulaire à la Faculté des Lettres de l'Université a obtenu une bourse du Conseil des Arts du Canada.

(1944) Helen A. **GAUBERT**, professeur au département of speech and theatre, Brooklyn College of the City University of New York a été admise comme membre de la Société de l'histoire du Théâtre à Paris. Mlle Gaubert a traduit une brochure intitulée "Bibliothèques et musées des arts du spectacle dans le monde" éditée par le Centre National de la recherche scientifique.

(1965) Marielle **DURAND**, bibliothécaire en chef de la Faculté des sciences de l'éducation a publié récemment une brochure sur la bibliothèque de la faculté

(1963) Maurice **PREVOST** a été nommé éditeur de l'Éducation permanente de la Commission scolaire régionale Duvernay.

MÉDECINE

(1942) Jacques **GENEST**, professeur titulaire et directeur du département de médecine, a été nommé

compagnon de l'ordre du Canada.

(1962) Jacques A.S. de **CHAMPLAIN** a reçu une bourse d'étude en physiologie de The John and Mary R. Markle Foundation de New-York.

(1963) Serge **MONGEAU** a publié récemment aux Editions du jour le deuxième tome du "Cours de sexologie": "Les âges de l'amour et les rapports sexuels".

OPTOMÉTRIE

(1961) Jean **DECAIRE**, ex-président du Club Richelieu LaSalle s'est vu confier l'organisation du congrès général de la Société Richelieu internationale qui aura lieu en 1968 à Cannes (France). C'est la première fois qu'un tel congrès se tiendra en dehors du continent américain.

(1961) Guy **DUCHEMIN** a été élu président de l'Association professionnelle des optométristes-visionnistes du Québec.

PHILOSOPHIE

(1946) Venant **GAUCHY**, professeur titulaire au Département de la philosophie de l'Université a obtenu une bourse du Conseil des Arts du Canada.

(1947) André **LUSSIER** a obtenu une bourse du Conseil des Arts du Canada.

(1962) André **MOREAU** a obtenu une bourse du Conseil des Arts du Canada.

(1950) David **BELANGER**, professeur titulaire et directeur de l'Institut de Psychologie a été nommé membre du comité sur la psychologie expérimentale du Conseil national de recherches.

POLYTECHNIQUE

(1941) Marcel **MANSEAU** a été nommé directeur général de Volcano Ltée.

(1944) Léopold **LAURIN**, sous-secrétaire administratif adjoint a été nommé sous-secrétaire administratif de la ville de Montréal.

(1946) Léo **SCHARRY** a été nommé directeur de la Standard Gold Mines Ltd.

(1947) Louis **DURAND** a été nommé directeur général des ventes de Sicard Inc.

(1959) Jean-Claude **PECQUET** a été élu conseiller de la Corporation des Ingénieurs du Québec pour 3 ans.

(1961) Pierre **LEBEAULT**, conseiller industriel au Ministère de l'Industrie et du Commerce du Québec a fait un stage d'étude de deux mois en Angleterre pour se familiariser avec les techniques de construction préfabriquée et industrielles locales.

SCIENCES

(1927) Léon **LORTIE** a été nommé pour un autre mandat, membre du Conseil des arts de la région métropolitaine de Montréal.

(1945) Maurice **L'ABBE**, professeur titulaire, directeur au Département de mathématiques et vicedoyen de la Faculté a reçu la médaille du Centenaire.

(1954) Yvon **SICOTTE**, professeur agrégé au Département de chimie de la Faculté des sciences de l'Université a été nommé membre de la sous-commission des premiers grades de l'Université.

MAI 1968

SCIENCES DE L'ÉDUCATION

(1967) Robert **HOGUE** a été élu secrétaire de l'Association des Conseillers d'orientation de la Région du Saguenay-Lac St-Jean.

SCIENCES SOCIALES

(1949) Louis **BEAUPRÉ** vient de publier "Guerre à la pauvreté" avec introduction de Gérard Pelletier.

(1950) **SOEUR BERNARD-ALFRED** a été nommée conseillère générale des Soeur de la Providence.

(1962) Hubert **PITRE** a été nommé directeur des relations industrielles des compagnies du groupe "Entreprises Transport Provincial Ltée".

(1967) Serge **MONGEAU** publiait récemment aux Editions du Jour le 2ème tome du "Cours de sexologie" intitulé "Les âges de l'amour et les rapports sexuels".

THÉOLOGIE

(1951) Le chanoine Jacques **LEPINE** a été nommé recteur du Séminaire de Ste-Thérèse.

Les écrits du dernier colloque

On peut encore se procurer des exemplaires du livre "LA PLANIFICATION ET LA COORDINATION DES INVESTISSEMENTS UNIVERSITAIRES" en envoyant \$2.00 par chèque ou mandat-poste à "LES DIPLOMES DE L'U. DE M., Case postale 6128, Montréal 3 ou en téléphonant à 343-6230 à Montréal.

NÉCROLOGIE

DROIT

(1936) André **FORGET** est décédé le 19 mars dernier à l'âge de 55 ans. M. Forget qui avait été au début de la seconde guerre mondiale secrétaire de la Commission anglo-française pour les achats de matériel de guerre à New-York et par la suite premier conseiller juridique de la British Purchasing Commission à Washington, D.C., était professeur à l'Université McGill.

(1933) Le juge retraité de la Cour de Bien-être social, Arthur **LARAMEE** est décédé le 23 mars dernier à l'âge de 91 ans.

(1949) Jean **BEAUREGARD** est décédé subitement le 30 janvier à l'âge de 42 ans.

INST. AGRO. D'OKA

(1920) Philippe **LAMBERT** est décédé subitement en décembre dernier.

LETTRES

(1912) Frère Lionel **ŒCLERC** (Frère Cyprien) des Frères de St-Gabriel est décédé à l'âge de 57 ans.

SCIENCES

(1954) Léon **LEBLANC**, professeur agrégé au Département de mathématique de la Faculté des sciences à l'Université de Montréal est décédé le 18 avril à l'âge de 36 ans.

**Comité des voyages
Les Diplômés
Case postale 6128
Montréal 3**

Je serais intéressé à
participer aux voyages
en Europe organisés par
les Diplômés en 1968

No 4

No 3

No 2

No 1

Nom :

Faculté :

Promotion :

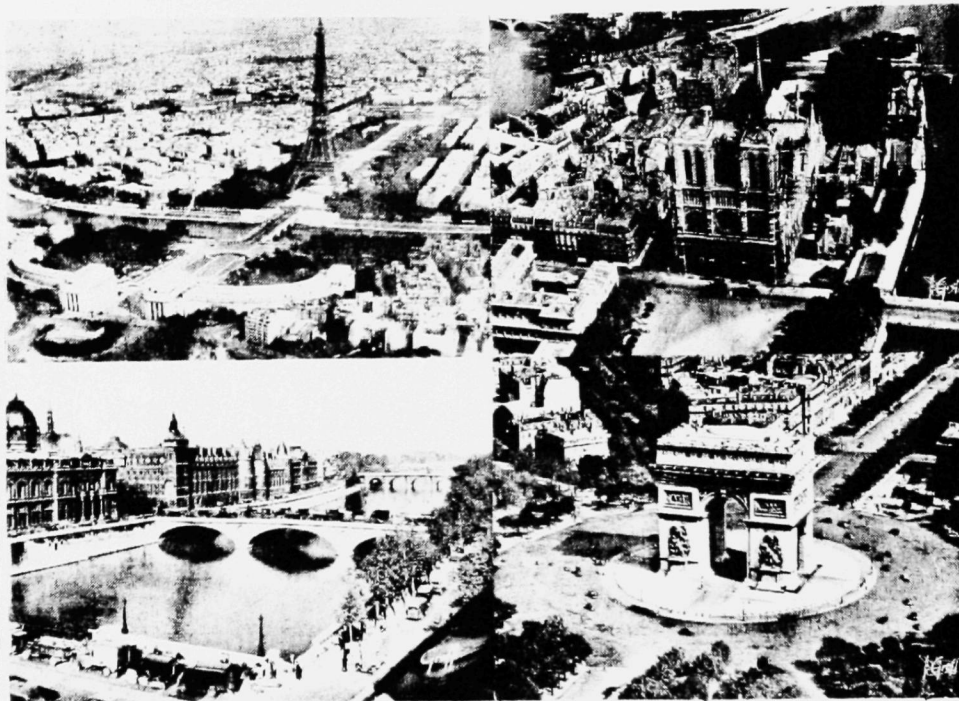
Adresse :

Tél.:

01 2912102 94 0101003 01

M^{lle} HELENE SOLYAK
SECRETAIRES GEN. DES ARCHIVES
UNIVERSITE DE MTL, C.P. 6128
MTL 3

Port payé à Montréal, Québec



AVEC LES DIPLÔMÉS

VISITEZ L'EUROPE

- VOYAGE No 1** — (avion nolisé) Montréal-Paris et retour du 21 mai au 11 juin 1968. **\$220 par personne**
- VOYAGE No 2** — (groupe affinité) — Montréal-Paris et retour — du 27 juin au 2 septembre 1968 **\$271 par personne**
- VOYAGE No 3** — (groupe affinité) Montréal-Paris et retour — du 3 au 29 août 1968. **\$271 par personne**
- VOYAGE No 4** — (avion nolisé) Montréal-Paris et retour du 24 septembre au 22 octobre 1968. **\$220 par personne**



Téléphone 842-4648